

1.

Débitrice: GI GENERALE IMMOBILIERE SA en liqui-
dation, CP 3493, **1211 Genève 3**
2.

Concordat confirmé le: 18.09.2007
3.

Remarques: Par jugement du 18 septembre 2007, le Tribu-
nal de première instance de la République et canton de Ge-
nève a homologué le concordat présenté le 15 août 2005 par
les anciens organes de GI GENERALE IMMOBILIERE SA en
liquidation, mais pa Me Denis MATHEY, avocat, rue Saint-
Léger 8, 1205 Genève.
A arrêté le cours des intérêts au 3 avril 2001.
A donné acte aux créanciers de ce qu'ils renoncent à la part
de leur créance qui n'est pas couverte par le produit de la li-
quidation des biens et à toute prétention quelle qu'elle soit à
l'égard des organes et anciens organes de GI GENERALE
IMMOBILIERE SA en liquidation.
A donné acte à l'assemblée des créanciers de ce qu'elle a
nommé M. Ladislav KLEMENT et Me Denis MATHEY aux
fonctions de liquidateurs et aux charges de droit.

Tribunal de première instance de Genève
1211 Genève 3

(04183936)